



Bisschoppenconferentie van België
Guimardstraat 1 – B-1040 Brussel
[+32 \(0\)2 507 05 93 • ce.belgica@interdio.be](mailto:ce.belgica@interdio.be)
Conférence des Évêques de Belgique
rue Guimard 1 – B-1040 Bruxelles



Synthèse de la Consultation en Belgique pour le Synode

16 mai 2024

Thèmes de discussion prioritaires pour la deuxième session de la 16e Assemblée générale du Synode des évêques en octobre 2024

Introduction : méthode de consultation et contexte belge

La Conférence des Évêques de Belgique s'est réunie en janvier 2024 avec les membres belges du synode pour discuter ensemble du rapport de synthèse de la session d'octobre 2023 et déterminer la suite de la méthode de consultation.

L'Église en Belgique est actuellement confrontée à de nombreux défis, notamment en raison d'un nouveau débat sociétal sur la manière de traiter les abus sexuels. À cet égard, les évêques sont déterminés non seulement à ajuster leur politique en matière d'abus, mais aussi à voir dans la réflexion sur la synodalité un bon moment pour relever le défi plus fondamental de la gestion du pouvoir.

De nos jours, l'Église d'Europe occidentale cherche à être missionnaire et présente de manière significative dans une société postmoderne. Des pratiques ecclésiales en baisse, des prêtres et religieux moins nombreux et une méfiance croissante à l'égard des institutions religieuses soulèvent la question de savoir comment évangéliser. Promouvoir une Église plus synodale, travaillant sur la prise de décision participative pour relever les défis de la mission et des abus, est non seulement crucial mais urgent.

C'est à partir de ce sentiment d'urgence que les évêques ont proposé trois priorités pour la suite des échanges dans le cadre du Synode, ainsi que trois thèmes concrets pour réfléchir à leurs implications.

Le rapport de synthèse de la première session du Synode d'octobre 2023 a couvert un large éventail de sujets. Il a semblé important aux évêques, à partir de notre contexte et de la première synthèse de la consultation au plan local de 2022, de proposer une sélection de priorités pour la suite des discernements.

Le texte avec les priorités relevées par les évêques et leurs implications a été rendu public en février 2024 et les différents organes consultatifs diocésains et interdiocésains ont eu l'occasion d'y réfléchir et d'envoyer leurs avis. Certains diocèses

ont proposé à toutes les Unités Pastorales (regroupement de paroisses) d'en discuter ; d'autres, compte tenu du temps limité, ont restreint la consultation à leurs Conseils existants. Au total, plusieurs centaines de personnes ont été impliquées dans la consultation entre février et mai 2024. Ce qui suit est la synthèse de cette vaste réflexion.

I. Trois priorités pour la session du Synode d'octobre 2024

Le processus de consultation (au printemps 2024) a approuvé et complété les trois priorités proposées par les évêques pour la deuxième session du Synode en octobre 2024 dans la perspective de l'Église en Belgique.

1. Une Église missionnaire en dialogue avec le monde

Le désir d'une Église plus missionnaire qui vit et partage la joie de l'Évangile est, dans notre contexte d'Europe occidentale, fortement confronté à la question de savoir comment nous pouvons développer une nouvelle dynamique missionnaire. Quelle approche, quel ancrage spirituel, quelle formation sont nécessaires ? L'Église est à la recherche d'un nouveau positionnement dans la société et surtout de nouveaux projets d'évangélisation. Ce faisant, il est très important de revenir sans cesse à nos fondements : la Bible, notre tradition et notre spiritualité, la prière et la liturgie et surtout l'Eucharistie comme source et nourriture de notre foi et de notre action missionnaire. Dans le cadre de cette quête générale, nous nous concentrons ici sur un élément essentiel pour nous.

Une Église missionnaire synodale exige un dialogue ouvert qui tienne compte des développements actuels du monde qui nous entoure. L'Église ne peut pas se limiter à une communication à sens unique dans la proclamation de la Bonne Nouvelle au monde.

Dans un dialogue ouvert, l'Église écouterait aussi ce que l'évolution des sciences, de la culture et de la société peut lui apprendre. Cette ouverture ne peut être rejetée comme une "volonté de s'adapter au monde moderne" ou comme un "renoncement à l'identité pour devenir pertinent aux yeux du monde". Un dialogue ouvert avec le monde est nécessaire à partir de la conviction profonde que l'Esprit de Dieu y est mystérieusement à l'œuvre.

Dans un tel dialogue, l'Église peut aussi apprendre des choses. Les évolutions sociétales (concernant les droits de l'homme, la démocratie et les libertés modernes, par exemple) incitent également l'Église à revoir et/ou à enrichir certaines de ses positions.

Une conversation ouverte et respectueuse avec le monde contemporain offre à l'Église la possibilité de remettre en question et de renouveler sa propre compréhension de la Bonne Nouvelle.

Le témoignage de la Bonne Nouvelle basé sur la Parole, les témoignages vivants, l'engagement social et la prière peuvent donner une espérance renouvelée à notre monde. L'Église a certainement un rôle prophétique à jouer à cet égard. Les défis sociaux du changement climatique, de la pauvreté, de la paix et de la migration sont particulièrement importants. L'Église, sur la base de sa spiritualité et de son engagement social, met toujours l'accent sur la dignité humaine comme fondement de notre vie commune. Les problèmes de solitude et d'absence de sens sont également liés à un manque de sources de nourriture spirituelle.

À partir des consultations, nous demandons comme Église de Belgique que la culture de l'écoute réciproque et discernement soit également utilisée pour entrer en dialogue en tant qu'Église avec les développements actuels dans le monde qui nous entoure. En même temps, une Église synodale doit continuer à assumer son rôle prophétique face aux nombreuses injustices existantes. Elle nous aidera à mieux comprendre les signes des temps à la lumière de l'Évangile et à témoigner avec pertinence de la Bonne Nouvelle.

2. Une compréhension dynamique de la Tradition

Dans le cadre du dialogue entre l'Église et le monde, l'Église doit avoir le courage de mettre sa Tradition et ses traditions plus quotidiennes en dialogue avec l'état actuel de la recherche théologique, philosophique et scientifique. La Tradition ne doit pas être abordée de manière statique mais dynamique. Après tout, elle est le fruit de nombreux développements et elle continue à évoluer.

La question centrale dans tout cela est la suivante : comment pouvons-nous développer une interprétation dynamique et significative des Écritures, basée sur la Tradition de l'Église et en dialogue avec le monde ? Quelle vision de l'homme, de Dieu et du monde naît de la lecture des Écritures en dialogue avec les théologies, les philosophies et les sciences contemporaines ?

Ce dialogue est d'une grande importance pour comprendre l'anthropologie biblico-chrétienne et la doctrine du salut. Elle peut également avoir des implications importantes pour aborder de nombreuses questions éthiques.

À partir des consultations, nous demandons comme Église de Belgique que le Synode définisse notre ou nos Tradition(s) ecclésiale(s) comme dynamique(s) et en développement constant. À partir de là, la Tradition peut être relue en dialogue avec les développements récents de la théologie, de la philosophie et des sciences. Nous espérons que les groupes d'étude établis entre-temps au niveau de l'Église universelle prendront cette idée très à cœur.

3. Unité dans la diversité et responsabilité

Le dialogue avec le monde (1) et le dialogue entre la Tradition/les traditions de l'Église et la théologie, la philosophie et les sciences (2) doivent-ils être les mêmes pour l'ensemble de l'Église universelle ?

Le thème de "l'unité dans la diversité" dans la vie de l'Église doit faire l'objet d'une réflexion et d'une clarification plus approfondies. Qu'exige un consensus universel durable ou croissant au sein de l'Église catholique ? Qu'est-ce qui peut être décidé concrètement par un évêque, une conférence épiscopale ou une assemblée épiscopale continentale ?

Un fonctionnement plus synodal avec une participation croissante de nombreuses personnes à la délibération et à la prise de décision exige une plus grande reconnaissance de la diversité légitime et une application renouvelée de la subsidiarité.

Lorsque les conférences épiscopales se voient confier davantage de responsabilités dans certains domaines, il convient également de déterminer comment et à qui ils doivent rendre compte de leurs politiques. Comment cela peut-il être concrétisé ? Outre la relation des évêques avec le primat et l'évêque de Rome, on pourrait également envisager des entretiens de fonctionnement et d'évaluation avec les évêques. Qui mènerait ces entretiens ? Comment un évêque (ou une assemblée d'évêques) peut-il se justifier devant le presbyterium ou le peuple de Dieu ? Quelles formes d'accompagnement peuvent être données aux responsables pastoraux à différents niveaux ?

Durant la consultation, certains groupes ont clairement demandé que l'on étudie et développe davantage la possibilité d'un "conseil pastoral national". D'autres groupes ont surtout demandé des critères clairs pour permettre une consultation et une prise de décision adéquates dans les divers lieux d'Église. Certains ont demandé la création d'un organe de consultation et de décision à l'échelle de l'Europe occidentale composé d'évêques et de laïcs.

À partir des consultations, l'Église de Belgique demande qu'un travail concret soit effectué sur la décentralisation de certaines décisions dans l'Église, ce qui permet à une légitime diversité de travailler sans renoncer à l'unité. Nous demandons une concrétisation de la "responsabilité" des évêques et autres responsables pastoraux dans une Église synodale.

Plus globalement, nous demandons que des propositions de texte sur ces priorités soient présentées au prochain Synode d'octobre en vue d'une réflexion et d'une discussion argumentées.

II. Trois thèmes concrets

L'importance des priorités mentionnées ci-dessus est confirmée de manière plus concrète par trois thèmes qui sont fortement ressentis au sein de l'Église belge. Ceci était déjà évident lors des consultations de la première phase dans les diocèses et a été confirmé lors de la consultation actuelle. Nous décrivons ces thèmes en relation avec les priorités relevées.

A. La place des femmes dans l'Église

(1) Que nous apprend le dialogue avec la société ? L'égalité homme-femme et l'importance de l'égalité des chances pour les hommes et les femmes ; le principe de non-discrimination. Il ne s'agit pas simplement de tendances à la mode. Ce sont des développements qui renforcent la compréhension du Nouveau Testament de l'égalité des hommes et des femmes dans le Christ.

(2) À la lumière de ces développements sociaux, nous relisons et renouvelons la Tradition/les tradition(s) de notre Église. Davantage de femmes assument des responsabilités pastorales, **y compris dans un travail de service ecclésial reconnu** (ministère). Dans la pratique de l'Église de Belgique, de nombreuses femmes ayant une solide formation théologique et pastorale assument d'importantes responsabilités pastorales. Les récentes études scientifiques sur le rôle des femmes dans l'Église et la société peuvent être mises en dialogue avec notre Tradition. Au cours des consultations, nombreux étaient ceux qui demandaient, sur la base du sacrement du baptême et dans le souci de notre crédibilité missionnaire dans notre société, une plus grande participation des femmes à la prise de décision dans l'Église. Comment l'Église peut-elle mieux apprécier les charismes et les talents des femmes ? La question se pose de savoir si les femmes peuvent également être à nouveau admises au ministère diaconal, ce qui permettrait de restaurer une ancienne Tradition.

(3) L'unité dans la diversité. Le Concile Vatican II a rétabli le diaconat permanent pour les hommes. Toutes les conférences épiscopales n'ont pas fait usage de cette possibilité. Par analogie, nous demandons, à partir des consultations en tant qu'Église belge, de rétablir également le diaconat permanent pour les femmes. Dans notre analyse, conférer de grandes responsabilités pastorales aux femmes et l'ordination diaconale ne devrait pas être universellement obligatoire ou interdit.

Au cours de nos consultations, certains groupes ont clairement appelé à aller plus loin et à rendre négociables les ordinations sacerdotales et épiscopales pour les femmes. C'est une demande qui revient régulièrement chez certains croyants en Belgique, alors que d'autres y sont fortement opposés.

B. Place et signification du ministère ordonné dans une Église synodale

- (1) Que nous enseignent notre époque et notre culture ? La responsabilité pastorale n'est plus seulement assumée par les prêtres et les diacres. Les croyants de notre société ont beaucoup de mal avec le cléricisme et ne veulent pas seulement être consultés, mais aussi pouvoir participer aux décisions grâce à une bonne formation. L'obligation de célibat pour les prêtres et pour les diacres qui deviennent veufs fait également l'objet de fortes interrogations depuis longtemps. Des questions importantes se posent également depuis longtemps concernant l'obligation du célibat pour les prêtres et pour les diacres veufs. Il s'agit d'une obligation qui met sous une forte pression un projet missionnaire crédible dans notre région.
- (2) À la lumière de ces évolutions, nous relisons et renouvelons notre Tradition/tradition(s) ecclésiale(s). Nous ressentons la nécessité de redécouvrir la nature sacramentelle du ministère ordonné. La relation entre le sacrement de l'ordination et la responsabilité pastorale (finale) exige une nouvelle précision. Nous nous attendons à ce que la prise en charge de la responsabilité pastorale soit de plus en plus un travail synodal en équipe, où les laïcs jouent un rôle important en vertu de leur baptême et de leur formation, et où les prêtres peuvent se concentrer sur leurs points forts et leurs tâches plus spécifiques. Le ministère ordonné n'est pas nécessairement celui qui porte la responsabilité finale.

Nous voyons la nécessité de renouveler la formation des prêtres et des diacres afin qu'ils soient plus proches, à l'écoute et accueillants sur le plan pastoral. Lors des consultations, la nécessité d'un bon accompagnement permanent des prêtres a également été évoquée. Les prêtres méritent d'être soutenus pour leur bien-être spirituel et mental.

Dans plusieurs diocèses de Belgique, il existe depuis 50 ans une pratique consistant à former théologiquement des laïcs. Ils ont progressivement acquis plus de responsabilités pastorales dans notre Église. Ils sont impliqués dans les équipes pastorales des paroisses et des diocèses et assument d'importantes responsabilités dans les vicariats et les services de soutien de la conférence épiscopale. Ce dialogue et cette synodalité dans la pratique sont évalués positivement par beaucoup et pourraient être davantage suivis à l'échelle mondiale.

- (3) À partir des consultations, nous demandons, en tant qu'Église belge que, par conférence épiscopale ou assemblée épiscopale continentale il soit permis de pouvoir prendre certaines mesures afin d'ordonner des 'viri probati'. L'ordination sacerdotale des 'viri probati' ne doit pas être universellement obligatoire ou interdite. De la consultation est également ressortie la demande de confier une responsabilité pastorale finale aux laïcs formés. Parmi les laïcs qui accompagnent comme aumôniers les malades, il y a une demande spécifique de pouvoir recevoir un mandat de l'évêque pour administrer le sacrement des malades.

C. Les jeunes et la culture numérique

- (1) Que voyons-nous autour de nous ? L'Église et la foi ont du mal à se connecter au monde de la vie des jeunes. Ces dernières années, la culture numérique s'est énormément développée, surtout (mais pas seulement) chez les jeunes. Cette nouvelle culture comporte des dangers et des limites, mais elle offre également de nombreuses possibilités de proclamer la Bonne Nouvelle. Le défi consiste à trouver de nouvelles manières d'évangéliser pour et par les jeunes, dans le monde numérique comme dans le monde ordinaire. En outre, certains rêvent d'une Église qui peut également jouer un rôle prophétique en contrant les dangers de l'internet (cyber-harcèlement, fake news, etc.).
- (2) Cette évolution nous pousse à réexaminer et à renouveler notre Tradition/nos traditions ecclésiales. Nous cherchons de nouvelles voies pour accompagner les jeunes en quête de sens et les jeunes croyants. Il est de plus en plus évident que la numérisation représente un tournant comparable à celui que nous avons connu avec l'essor de l'imprimerie. Nous cherchons à investir davantage dans les personnes et les ressources qui témoignent de l'Évangile dans et à travers le monde numérique. Parallèlement, nous ne voulons pas perdre de vue la nécessité des rencontres physiques. Dans le monde physique et virtuel, nous avons besoin de pasteurs pour les jeunes qui, en tant que bergers et coachs, établissent une relation inspirante et inspirée avec les jeunes.
- (3) Nous demandons une forte solidarité (en termes de personnes, de ressources, d'échange d'initiatives novatrices, etc.) entre les conférences épiscopales et les assemblées épiscopales continentales afin que chaque Église locale ait les opportunités nécessaires pour être présente dans le monde numérique.

Il existe dans la province ecclésiastique belge un fort engagement à concrétiser le désir d'une Église missionnaire et synodale dans les diocèses, les paroisses et les mouvements. Le processus synodal offre à cet égard beaucoup d'inspiration et de stimulation. Les chrétiennes et les chrétiens de Belgique prient pour que l'assemblée synodale d'octobre 2024 soit fructueuse et porteuse d'espérance.